



Dossier : **Hôtel de ville,** **début des travaux**

Page 7

**L'espace jeunes séduit
les ados**

Page 9

**Un nouveau food truck
est arrivé**

FEST-NOZ

Le 12 mars dernier, les amateurs de culture bretonne, venus de la France entière, ont célébré les 20 ans du Fest-noz lors d'une soirée exceptionnelle. Le groupe Katé-Mé entamait sa nouvelle tournée à Cachan après 7 ans d'absence.



de Banes



de Banes

PRINTEMPS DES POÈTES

La bibliothèque centrale proposait divers ateliers pour les enfants autour de la poésie dans le cadre du Printemps des poètes.



Gomes



Aumercier

CONFÉRENCE SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Véronique Nahoum-Grappe, anthropologue et chercheuse à l'EHESS, était invitée dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.



Aumercier

COMMÉMORATION DU CESSÉ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Le 19 mars dernier, les Cachanais étaient réunis avec le Comité d'entente et les associations d'anciens combattants de Cachan pour la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Lors de cette commémoration, Yves Amiaud et Emile Daniel Baron, respectivement canonnier et maréchal des logis, ont été décorés de la médaille militaire, la plus haute distinction militaire française destinée aux sous-officiers et aux soldats.

+ d'images sur : www.ville-cachan.fr

VERNISSAGE DE LA GALERIE CACHOU

Pour son inauguration le 8 mars dernier, la toute nouvelle galerie Cachou, située rue Georges Vigor, invitait les Cachanais à découvrir l'exposition *Carnet de voyage en Corée 1973-2013* du photographe Laurent Barberon.



de Banès

CONCERT AZUL CIELO

Le public de la bibliothèque centrale était enchanté par le groupe Azul cielo et sa musique inspirée des racines créoles et africaines du Pérou.



de Banès



Perrot

FESTIVAL DES ARTS MAD'IN CACHAN

Après 15 jours de répétition animés par Magali Lérés, directrice artistique du théâtre Jacques Carat, les apprentis acteurs cachanais ont proposé une représentation au public le 5 mars dernier au CSC Lamartine.

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Organisée par Cachan bénévolat, la bourse aux vêtements printemps/été a une nouvelle fois connu un grand succès. Merci aux bénévoles qui font vivre cet événement solidaire !



Gomes

- 5** **Édito**
- 6** **Grand angle**
Ligne 15 sud : installation du COSU
- 7-10** **Actus**
L'espace jeunes séduit les ados
Faisons preuve de civisme !
Food truck : l'éléphant roulant est arrivé
Le congrès départemental de la FNACA
Les 30 ans du jumelage
Etc.
- 11-16** **Dossier**
Hôtel de Ville, début des travaux
- 17** **Histoire**
Du Guesclin à Cachan
- 18-19** **Culture**
Bled Runner, Fellag
Un mystérieux voyage
- 20-21** **Sport**
Le club de capoeira
Foulées cachanaises, il est encore temps de s'inscrire !
- 22** **Initiatives citoyennes**
Paulette Fouchard-Ayot, la voix de la résistance
- 24-25** **Tribunes**
- 27** **Pratique**

de Banes



La photo du mois : Grand rendez-vous de la culture bretonne en Ile-de-France, le Fest-noz de Cachan a réuni cette année plus de 1100 personnes, jusqu'au bout de la nuit. Un très beau succès pour les 20 ans de l'évènement !

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la Ville.
 Directeur de la publication : Jean-Yves Le Bouillonnet - Directrice de la rédaction : Magali Teixeira 01 49 69 69 65 - Rédactrice en chef : Pauline Charles-Brunner 01 49 69 80 32 - Rédaction : Valérie Depret 01 49 69 69 99 - Iconographie : Cécile Petiot 01 49 69 69 82 - Ont participé à ce numéro : Émeline Thévenet, Malika Benredjal (p.6) - Photos : Michel Aumercier, Olivier de Banes, Henri Perrot, Romain Gomes - Couverture : de Banes - Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations : 01 49 69 80 32 - Site internet : www.ville-cachan.fr - E-mail : communication@ville-cachan.fr - Création de maquette : Service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page : Pellicam - Impression : Grenier - Tirage : 16 000 exemplaires. Régie publicitaire : PLC - 31, rue de la Rochefoucauld 75009 Paris 01 45 26 08 30 - fax : 01 42 82 97 04

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler au 01 49 69 80 32

Jean-Yves Le Bouillonnet
Maire de Cachan - Député du Val-de-Marne

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène de Comarmond

Affaires générales - Finances - Personnel - Urbanisme
Vice-présidente du Conseil de territoire
Vice-présidente du Conseil départemental

Jacques Foulon

Développement économique - Emploi
Conseiller territorial

Edith Pescheux

Habitat - Logement
Conseillère territoriale

Samuel Besnard

Développement durable - Cadre de vie et aménagement paysager - Mobilités - Domanialité publique

Sylvie Chevalier

Solidarités sociales et familiales - Handicap
Personnes âgées - CCAS - CMS

Thierry Crosnier

Ecoles - Restauration scolaire - Activités périscolaires et accueils de loisirs - Activités sportives

Juliette Papazian

Médiation, Prévention, Sécurité et tranquillité publique - Police municipale

Camille Vielhescaze

Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne

Claire Marti

Cultures et patrimoine - Vie associative et bénévolat

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique - Cachan numérique

Caroline Carlier

Petite enfance

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales - Artisanat Tourisme - Cimetière et affaires funéraires

Marianne Jannot

Précarités - Santé publique

Joël Fraud

Développement durable - Transition énergétique

Christine Rescoussié

Relations et solidarités internationales - Comité des relations internationales et des jumelages

Robert Orusco

Communication municipale

Pour rencontrer vos élus :

01 49 69 69 81

ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



Labelle

« Nous devons perpétuer cette mémoire, se souvenir de l'histoire de notre pays et insister sur la transmission des valeurs démocratiques et républicaines »

Le carnaval des enfants

La belle déambulation traditionnelle et populaire organisée, depuis maintenant 15 ans, à l'initiative de la Ville avec les concours des accueils de loisirs, traduit une volonté de proposer aux familles et aux enfants des rendez-vous festifs et conviviaux pour s'amuser, s'approprier les espaces publics et les animer par une présence nombreuse et chaleureuse.

Cette année, les accueils de loisirs proposent de plonger, le temps d'un après-midi, dans l'univers extraordinaire et poétique des Fables de Jean de La Fontaine. Défilés, déguisements, maquillages, ce rendez-vous porte en lui toute la richesse et toute la diversité de notre ville. Il permet la participation et l'implication de toutes les générations au bien vivre ensemble. Alors rendez-vous au parc Raspail, pour « brûler monsieur Carnaval » !

31^e Congrès de la FNACA

Les 15 et 16 avril prochains, la Ville de Cachan accueillera le 31^e Congrès départemental de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA). Je suis toujours attentif et à l'écoute des anciens combattants et de leurs associations. Il faut préserver le souvenir de ceux qui, dans les générations précédentes, ont sacrifié leur vie pour notre pays et ses valeurs. Il est aussi très important de transmettre aux jeunes générations ce devoir de mémoire. Avec nos écoles, collèges, lycées et leurs enseignants, les associations d'anciens combattants partagent des projets, des voyages, des visites et des débats. Les anciens combattants participent activement à la vie de la cité. Ils organisent avec la Ville les commémorations et les animent. La présence des jeunes à ces cérémonies est une de leur grande fierté. Nous devons avec eux

perpétuer cette mémoire, se souvenir de l'histoire de notre pays et insister sur la transmission des valeurs démocratiques et républicaines qui nous animent tous : la solidarité et la fraternité. La Ville est honorée qu'ils aient choisi Cachan pour leur Congrès départemental. Je leur souhaite la bienvenue et un travail fructueux.

Ouvrir les fenêtres

Comme j'ai pu souvent l'évoquer, la culture est au cœur du projet municipal. La création et la diffusion artistiques sont un facteur d'émancipation pour tous, celle dont notre société a tant besoin pour résister au repli sur soi, à la tentation de ne plus vouloir s'ouvrir au monde et de ne plus chercher à comprendre les autres. Notre pays a su si heureusement le faire pendant des siècles. C'est pourquoi, en ce mois d'avril, je vous invite à visiter à l'Orangerie l'exposition d'Emma Malig autour de son travail sur les frontières, à venir écouter la saison de musique de chambre ou à découvrir la vie de Billie Holiday au Foyer de Cachan. Une bonne manière, également, de respirer un peu... le printemps revenu.

A handwritten signature in blue ink that reads "Jean Yves Le Bouillonnet".

Jean-Yves Le Bouillonnet
Député-Maire



LIGNE 15

Installation du comité de suivi des travaux

Alors que les travaux préparatoires de la ligne 15 sud ont commencé, la Société du Grand Paris (SGP) vient de lancer le comité de suivi de travaux, espace de rencontre et de collaboration associant l'ensemble des acteurs du projet.

Le COSU, késaco ?

Les travaux de la ligne 15 sud sont entrés en phase opérationnelle. La SGP a souhaité mettre en place des comités de suivi des travaux (COSU) dans chaque ville du tronçon. Cette instance de coordination, présidée conjointement par la ville concernée et la SGP permet d'assurer une vision transversale sur les sujets liés aux chantiers.

L'objectif ? Créer les conditions favorables pour que les différents acteurs trouvent un espace de rencontre et de collaboration. L'installation du COSU de Cachan a eu lieu le 17 mars dernier. Il se réunira tous les trois mois.

Cette instance permet de répondre au mieux aux attentes des personnes impactées par le projet et aux conséquences des travaux sur leur quotidien (habitants, commerçants, entreprises...).

Qui participe ?

Pour Cachan, participent à cette instance les partenaires concernés par le chantier des gares, à savoir : la SGP

et les équipes de maîtrise d'œuvre, l'assistance à maîtrise d'ouvrage générale de la SGP, le Département du 94, la Ville et les services de l'Etat. La RATP et la SNCF, partenaires de la SGP, sont également membres des COSU. Pour la prochaine réunion, en juin 2016, le COSU sera complété par des représentants di comité de quartier Ouest nord, de l'atelier citoyen qui avait déjà été associé au projet gare et de représentants de commerçants et d'habitants riverains.

Où en sont les travaux à Cachan ?

La SGP et la RATP interviennent actuellement de façon parallèle à Cachan pour les travaux préparatoires. C'est ainsi que le mois dernier, la SGP a procédé à l'abattage de 25 arbres sur la place de l'ancien marché et au niveau de la rue Léon Eyrolles, afin de permettre le creusement de la future gare. La gare de Cachan est la première à préparer la correspondance entre la ligne 15 sud et le RER B. Pour cela, la RATP réalise un accès provisoire au RER B rue du Docteur Gosselin en remplacement, dès

janvier 2017, de l'accès actuel donnant sur la place de l'ancien marché.

Les interventions de gros œuvre se dérouleront jusqu'à fin mai et de mi-juin à octobre.

L'ancien marché devrait être démoli entre juin et août. Les démolitions de l'hôtel Kyriad et des pavillons situés au 21 avenue Carnot auront lieu au dernier trimestre 2016. Les travaux sont réalisés, sauf cas exceptionnel, du lundi au vendredi de 7h à 20h. En fonction des interventions, la circulation des véhicules et des piétons est aménagée.



L'espace jeunes séduit les ados

L'espace jeune accueille les 10-14 ans pendant les vacances scolaires. Sa nouvelle formule, plus libre et plus dynamique, rencontre un beau succès chez les ados.

Un programme à la carte

Pour ceux qui restent à Cachan pendant les vacances scolaires, plus question de passer sa journée tout seul à la maison devant un écran !

Avec l'espace jeunes vous pouvez retrouver vos copains et définir ensemble le programme des vacances, selon les activités proposées par le service jeunesse. Et il y en a pour toutes les envies. Côté sport : tournoi de foot en salle, kinball, tchouk ball, ping-pong, molkky, jeux aquatiques... Pour les plus manuels, les ados pourront s'essayer à la création de parfums, au cellograft et à des ateliers de customisation. Des tournois de jeux connectés sur écran géant, des jeux de rôle ou encore des sorties au cinéma sont également proposés aux adolescents. La nouveauté de ces vacances de printemps : une nuitée organisée à l'espace jeunes pour fédérer le groupe. Aux beaux jours, les activités en plein air et les après-midi barbecue seront développés.

Le premier jour de la semaine, ce sont bien les jeunes, dans un esprit d'équipe, qui définiront le programme d'activités à mettre en place. À un âge où l'on souhaite faire ses propres choix, l'espace jeunes favorise l'autonomie et les rencontres dans une ambiance conviviale et divertissante.

Comment s'inscrire ?

L'espace jeunes accueille les collégiens entre 10 et 14 ans pendant toutes les périodes de vacances scolaires. Encadrés par des animateurs de la Ville, les jeunes ont le choix de participer à des activités à la journée de 9h à 18h ou à la demi-journée. Pour leurs activités, ils ont accès aux équipements de la ville. Le repas est pris dans un accueil de loisirs avec les élèves de CM2 qui seront d'ailleurs invités à partager une journée à l'espace jeunes pendant les vacances de printemps. La participation financière des familles est fixée en fonction du quotient familial.

L'inscription peut se faire sur place, le jour même, ou en amont auprès du service jeunesse. Le coordinateur jeunesse sera également présent dans les collèges, durant le temps du midi, quinze jours avant les vacances pour des pré-inscriptions. L'espace jeunes sera également ouvert tout au long de l'été.

Service jeunesse au **01 49 69 10 57**
ou espace.jeunes@ville-cachan.fr

+ Retrouvez le programme des vacances de printemps sur : www.ville-cachan.fr

« **Autonomie, liberté et convivialité à l'espace jeunes** »

Activité molkky pendant les vacances de février.



CODE LA ROUTE

Faisons preuve de civisme !



de Barnes

À Cachan le respect du code de la route s'apprend dès le plus jeune âge avec le permis piéton. Mais il est toujours bon de rappeler qu'il revient aux adultes de montrer l'exemple !

Au quotidien, nous sommes nombreux à déplorer le manque de civisme de nos concitoyens. Excès de vitesse, stationnement en double file à l'heure de déposer les enfants à l'école ou même sur le trottoir...

Ces comportements récurrents sont dangereux et impactent directement la sécurité des piétons, contraints de circuler sur la chaussée. La police municipale mène une action de surveillance et verbalise les infractions constatées. Plus de 6 900 procès-verbaux ont été dressés en 2015 par ses services. Mais nous le savons tous, il n'est pas envisageable de mettre un agent de police derrière chaque automobiliste. Et si les aménagements de voirie permettent également de limiter la vitesse et de réorganiser le stationnement, ces décisions ne relèvent pas uniquement de la Ville. Ces travaux sur la voie publique sont aussi gérés par le Département ou par l'ancienne agglo, désormais Territoire (T12).

Ainsi, il est utile de rappeler que le comportement de chacun peut favoriser le bien vivre-ensemble sur la route. Il suffit de prendre quelques bonnes habitudes : toujours stationner sur les places matérialisées, ne pas stationner sur son bateau et rentrer le véhicule dans son garage, favoriser la marche à pied pour les déplacements de proximité.

En centre-ville, la Ville met à disposition des habitants deux parkings surveillés (Hénuille et Dumotel), gratuits les deux premières heures. Six stations autolib' sont, par ailleurs, réparties sur le territoire de la commune. Pensez-y !

NUISANCES

Règles de bon voisinage

À l'approche des beaux jours, les activités en extérieur sont plus fréquentes. Pour faciliter vos relations avec vos voisins, quelques règles conviennent d'être rappelées.

En cas de nuisances sonores (aboïement d'un chien, travaux de bricolage, etc.), commencez par discuter avec votre voisin afin de voir, ensemble, comment retrouver le calme. Vous pouvez également faire appel à votre bailleur, syndic ou amicale de locataires. La police municipale (en journée) et la police nationale (soirs et week-ends) sont habilitées à constater l'infraction.

Notez que l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) et le conciliateur de justice sont également à votre écoute pour régler un différend entre voisins (*lire page 26*).



DR

BONNE CONDUITE

Collecte des déchets

Les conteneurs à poubelles bleus (emballages) sont collectés le mardi et le vendredi. Les conteneurs verts sont collectés quatre fois par semaine, les lundi, mercredi, jeudi et samedi. Pour éviter qu'ils gênent le passage des piétons sur le trottoir, les conteneurs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte (à partir de 18h) et rentrés une heure après le passage du camion poubelles. Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours de collecte.

+ Retrouvez l'arrêté sur la collecte des déchets sur : www.wille-cachan.fr

Le non-respect
des jours de collecte
est sanctionné
d'une amende de

150 €

PRIX LITTÉRAIRE
DE L'ENS CACHAN

L'Orage

La 16^e édition du prix littéraire de l'ENS Cachan a mis en lumière le talent d'une jeune auteure, Clara Arnaud, qui nous plonge dans l'atmosphère trépidante de Kinshasa au fil des pages de son premier roman, *L'Orage*, publié aux éditions Gaïa.

L'Orage est une fiction nourrie du réel, coup de cœur de plusieurs jurés séduits par l'atmosphère de ce roman polyphonique. Ils ont apprécié les histoires de personnages aux vies si différentes pris dans le même événement et l'intensité donnée par le fil rouge de la pluie qui menace.

À la veille d'un sommet international, l'orage monte. Un enfant des rues croise la route d'une patrouille, et l'anonymat urbain explose en un chaos de drames individuels. Li, un homme d'affaires, découvre la profondeur de son attachement pour Merveille. Peter, haut fonctionnaire, a laissé les désillusions l'éloigner de sa vocation humanitaire. Désiré vit au jour le jour. Mado a trouvé refuge auprès d'une Église évangélique. Et puis il y a Kinshasa, à la saison des pluies, crépusculaire et envoûtante sous la colère qui gronde.

L'Orage est disponible dans les bibliothèques municipales.

Pendant du prix littéraire, le prix artistique a été décerné à Emmanuel Shamelout dont une œuvre a été offerte à Clara Arnaud par la Ville.



FOOD TRUCK

L'éléphant roulant est arrivé

L'éléphant roulant vient de rejoindre l'offre de food trucks à Cachan. Découverte !

Antoine est un passionné de cuisine. C'est donc naturellement qu'il suit des études de cuisine et de gestion hôtelière, multipliant les expériences en France mais aussi en Australie et à Londres. Il y a un an et demi, le projet d'ouvrir un restaurant devient plus prégnant et très vite la restauration itinérante devient une évidence : «*En plus de pouvoir cuisiner des produits de qualité, ouvrir un food truck me permet d'échanger avec une clientèle plus diversifiée. C'est très enrichissant.*»

Antoine propose des sandwiches toastés à base de pain réalisé par une célèbre boulangerie de la rue Monge à Paris. En garniture, il choisit des produits frais et de saison chez des producteurs locaux aux méthodes de fabrication artisanales. Les sandwiches sont cuisinés et composés sur place, devant les clients. La carte offre un choix de sandwiches, de soupes et de salades selon la saison et des desserts maison qui se renouvellent toutes les semaines. Bientôt, Antoine proposera une carte de fidélité et une plateforme de commande et de paiement en ligne.

«**L'éléphant roulant, votre artisan food truck.**»

Tous les jeudis de 11h30 à 14h30, place Carnot, menu à partir de 10 €, www.lelephantroulant.fr

À chaque jour, son food truck...

- Lundi et vendredi (midi et soir) : Edamus - spécialités italiennes et pizza
- Mardi (midi) : La cocotte mobile - plats et sandwiches à base de poulet fermier
- Mercredi (midi) : BBQ corner - spécialités de burgers et pastrami
- Jeudi (midi) : L'éléphant roulant - sandwiches toastés frais

Pendant les travaux de la ligne 15 sud, retrouvez vos food trucks au niveau de la halle du marché (avenue Léon Eyrolles).

+ Retrouvez les food trucks sur : www.wille-cachan.fr



ANCIENS COMBATTANTS

Congrès de la FNACA

La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), tiendra son 31^e congrès départemental à Cachan les 15 et 16 avril prochains. Créée pendant la guerre d'Algérie, en 1958, la Fédération a pour objectif de défendre les droits de ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie et aux combats de la Tunisie et du Maroc et d'agir en faveur de la commémoration du 19 mars 1962, date des Accords d'Evian. Ces deux journées d'échanges seront l'occasion d'élire un nouveau Comité départemental. Le congrès s'achèvera par une cérémonie au monument aux morts le samedi 16 avril vers 12h30.

+ d'infos sur www.fnaca.org

AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE 30 ans de jumelage

Depuis 30 ans, la Ville a noué des liens très forts avec Wolfenbüttel, initiés dans les années 1960



par le maire Jacques Carat et son adjoint Yves Goulé. L'année 2016 est l'occasion de célébrer ces 30 ans d'amitié avec des rencontres irriguant tous les secteurs de la vie locale : échange musical, sportif, scolaire, culturel etc. L'Allemagne sera à l'honneur à Cachan en 2016 ! En point d'orgue de cet anniversaire, une journée de la France est organisée par nos amis Allemands dans le Landkreis de Wolfenbüttel en octobre prochain. À suivre...



SERVICE PROPRETÉ URBAINE

Inauguration des nouveaux locaux

Le 25 mars dernier, la Ville inaugurait les nouveaux locaux du service communal de propreté urbaine. Les 20 agents, au service du nettoyage de notre espace public, ont quitté les algecos situés à l'angle des rues Cousté/Dolet pour rejoindre leurs collègues des ateliers municipaux rue des Saussaies. Ces nouveaux locaux ont été aménagés au sein d'un bâtiment qui abritait un local de stockage de produits pharmaceutiques. Les agents du service propreté bénéficient désormais d'espaces adaptés pour la remise des engins affectés au nettoyage mécanisé (balayeuses, aspiratrices...) de nos voies et espaces extérieurs. De même, les locaux du personnel sont bien plus confortables.



Jean-Yves Le Bouillonnet et Hélène de Comarmond, entourés de l'équipe du Service de la propreté urbaine le 25 mars dernier. L'architecte, Marc Bricet (au centre), était également présent.



Hôtel de Ville, début des travaux

Notre Hôtel de Ville, construit il y a plus de 80 ans, va connaître dans les prochains mois d'importants travaux de réhabilitation. Il importe de restaurer et de moderniser ce bâtiment classé pour répondre aux exigences de notre époque.



PATRIMOINE

Un monument historique

Notre Hôtel de Ville, vieillissant, a besoin d'un sérieux programme de rénovation. Il nous appartient de réhabiliter et de valoriser ce monument emblématique de Cachan.

Un bâtiment de plus de 80 ans

Le projet de construction de l'Hôtel de Ville date de 1929. Suite à la scission avec Arcueil, notre ville dispose de peu d'équipements publics et c'est un bâtiment du 19^e siècle qui fait alors office de mairie provisoire.

En 1932, Léon Eyrolles, Maire de la commune (1929-1944), impulse la construction de plusieurs équipements municipaux dont les groupes scolaires Paul Doumer, Coteau et l'école maternelle Belle-image. Pour l'Hôtel de Ville, le parti pris est résolument moderniste avec de grands volumes. Les architectes choisis par Léon Eyrolles, Jean-Baptiste Mathon et Joannès Cholet, s'inspirent de la tendance moderniste hollandaise. C'est ainsi que le bâtiment que nous connaissons aujourd'hui a été réalisé à la manière de l'Hôtel de Ville d'Hilversum, aux Pays Bas (voir photo ci-contre).

Restaurer et moderniser

Emblématique des constructions des années 1930, l'Hôtel de Ville est un monument de référence en architecture. Plusieurs espaces sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques : la salle d'Honneur, le grand escalier, les salles des pas perdus, du Conseil municipal, les façades, etc. Des entreprises spécialisées ont été sélectionnées pour restaurer spécifiquement ces lieux.

Le projet entend également moderniser un bâtiment qui

montre des signes de vétusté avec la modernisation des espaces intérieurs pour un usage plus pratique et agréable.

Achever l'aménagement du cœur de ville

La rénovation de l'Hôtel de Ville s'inscrit dans la continuité des aménagements réalisés en centre-ville engagés dans les années 50 par Jacques Carat : la zone d'aménagement concerté (ZAC) du centre-ville puis la ZAC Desmoulins, les rives de Bièvre et la réhabilitation du quartier Cousté-Dolet. La rénovation de l'Hôtel de Ville est ainsi le point d'orgue de la restructuration du cœur de ville qui s'achève.



+ d'info sur www.ville-cachan.fr

Un projet audacieux

C'est un projet d'envergure qui s'annonce. De la restauration du bâtiment à la création de nouveaux espaces intérieurs plus modernes et adaptés, découvrez les grandes lignes du projet.



Valoriser le bâtiment

La première phase du projet porte sur la restauration des façades. Celles-ci sont abîmées et encrassées, comme c'est le cas de nombreux monuments exposés à la pollution. Ce grand nettoyage doit permettre de retrouver l'esthétique originelle de l'architecture : briques, menuiseries, teintes, matériaux, etc. Les espaces intérieurs inscrits à l'inventaire des Monuments historiques font également l'objet d'un important travail de restauration. Les abords de l'Hôtel de Ville seront par la suite réaménagés, privilégiant un cadre paysager et apaisé.

Mieux accueillir les usagers

Au-delà de la restauration du monument, la rénovation de l'Hôtel de Ville a pour objectif d'offrir aux Cachanais des espaces d'accueils plus fonctionnels et conviviaux. Mi-2017, l'entrée se fera, comme à l'origine, rue Camille Desmoulins.

À l'entrée, un grand patio couvert d'une verrière servira de lieu d'attente et d'accueil. Le public sera ensuite reçu dans des bureaux modernes, aménagés pour plus de confidentialité, où chacun pourra réaliser ses démarches auprès des services affaires scolaires et périscolaires.

Un équipement à la pointe de la modernité

Numérique, développement durable, accès aux personnes à mobilité réduite... l'Hôtel de Ville refait à neuf répondra aux dernières normes, offrant une qualité de service à la pointe du progrès.

Les accès numériques seront renforcés avec une connexion wi-fi en libre accès et des bornes d'accueil interactives. La rénovation du bâtiment est également l'occasion d'améliorer ses performances énergétiques et de réaliser d'importantes économies d'énergie, avec notamment le remplacement des fenêtres et la réfection des terrasses. Ces travaux préparent la liaison de l'Hôtel de Ville au réseau de géothermie. Pour les personnes à mobilité réduite, les lieux seront entièrement accessibles.

Michel Goutal,

architecte en chef des monuments historiques

« Notre agence travaille sur la restauration des espaces extérieurs du monument : les menuiseries, les briques, les fenêtres, les grilles, etc. Il s'agit d'espaces très volumineux. Afin de retrouver l'esprit d'origine de l'architecture, nos équipes ont étudié les documents de l'époque de sa construc-



tion. Le travail le plus important concerne les menuiseries, élément phare de l'architecture des années 30. Il convient de leur redonner un aspect d'origine tout en améliorant les capacités d'isolation thermique. Les briques vont connaître, quant à elles, un grand nettoyage pour retrouver leur couleur jaune orangée avec les joints repeints en noir. À certains endroits, il faudra également rétablir des éléments comme des grilles ou des volets.

Parmi nos réalisations récentes figurent le Musée du Louvre, des résidences présidentielles et la Villa Cavrois, un bâtiment des années 30 qui présente beaucoup de similitudes avec l'Hôtel de Ville. D'ici quelques mois, les Cachanais découvriront un monument à l'image de ce qu'il était il y a plus de 80 ans ».



Le temps du chantier en pratique

Jusqu'en 2019, l'Hôtel de Ville va connaître plusieurs phases de travaux.

Explications.

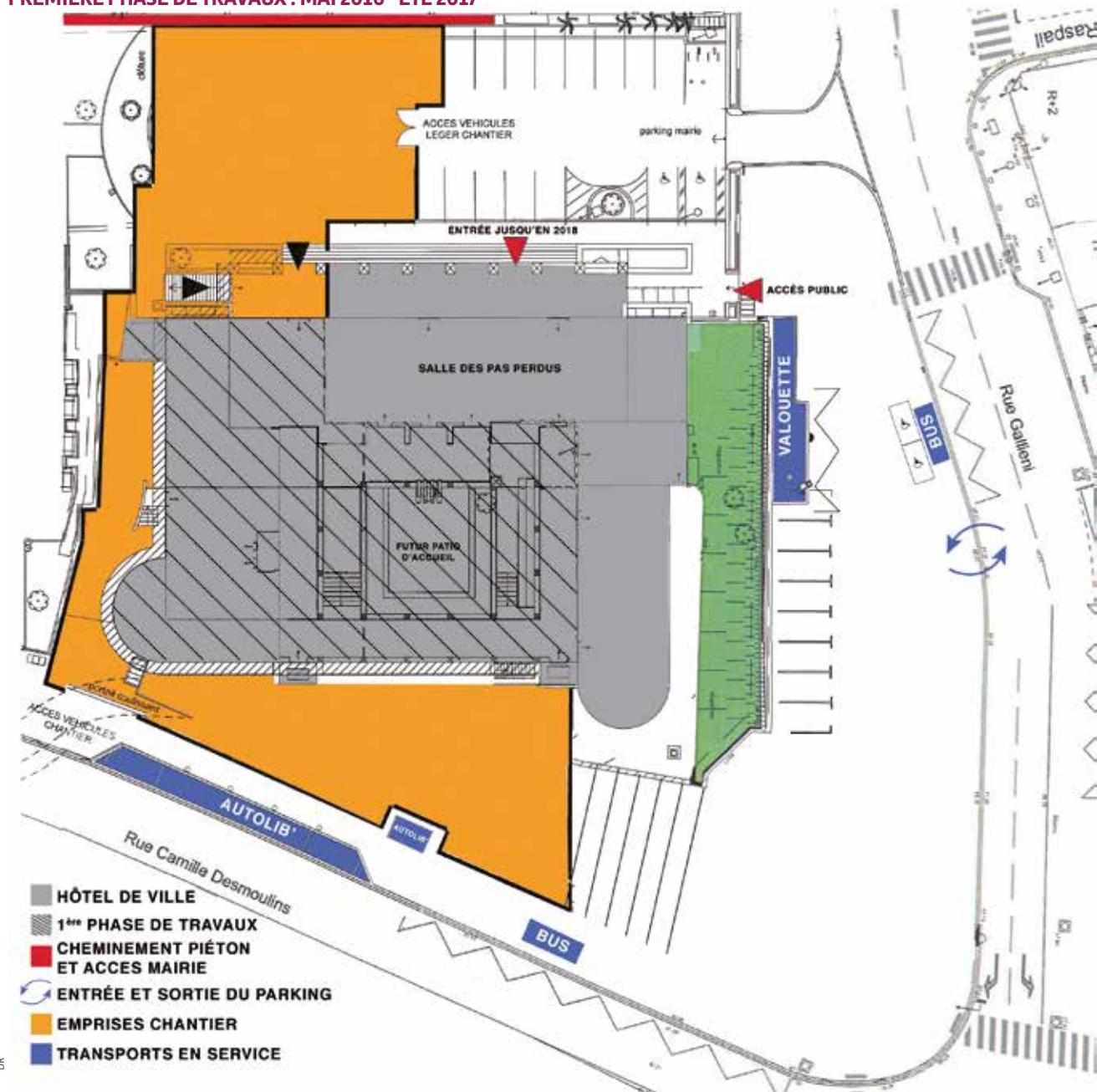
Plusieurs phases de travaux

Dans quelques semaines, l'Hôtel de Ville sera métamorphosé, partiellement habillé d'échafaudages. Le chantier démarre par la partie longeant le square de la « Ninfe » et le patio, côté rue Camille Desmoulins. Début 2017, la verrière qui recouvrira le patio sera aménagée et les espaces intérieurs réalisés. Viendra ensuite la rénovation au niveau de la partie haute, côté du square de la Libération.

Quelques changements pour les usagers

Les services restent ouverts pendant toute la durée des travaux et l'accès à la mairie demeure inchangé jusqu'en 2018. Cependant, notez bien que dès le mois prochain, le stationnement sera restreint à ses alentours (côté square de la Libération et côté rue Camille Desmoulins) où les installations du chantier auront pris place. Les usagers sont donc invités à stationner aux parkings de proximité Hénouille et Dumotel (2h gratuites). Par ailleurs, pour les associations qui sollicitent régulièrement le prêt de salles, celles de l'Hôtel de Ville seront indisponibles pendant plusieurs mois et au moins jusqu'à la mi-2017. En revanche, les cérémonies comme les mariages et les conseils municipaux seront maintenus au sein de l'Hôtel de Ville.

PREMIÈRE PHASE DE TRAVAUX : MAI 2016 - ÉTÉ 2017



La vocation sociale du chantier

La Municipalité a fait le choix d'intégrer une clause d'insertion au chantier, c'est-à-dire que les entreprises sélectionnées devront faire travailler, pour partie, des personnes éloignées de l'emploi.

La clause sociale est un outil juridique intégrée à un marché public. Elle doit permettre à des personnes en difficulté de s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle durable, via la mise en situation de travail.

Pour le chantier de l'Hôtel de Ville, la Municipalité a décidé de s'inscrire dans ce dispositif, exigeant des entreprises qu'elles emploient des personnes en insertion, pour un volume d'heures de travail définies, soit au maximum 6% du nombre total d'heures travaillées.

En lien avec la Ville, Pôle emploi, la Mission locale et des agences d'intérim locales, les candidats sont recrutés par les entreprises, sous le contrôle de la mairie. Les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi de longue durée et les jeunes de moins de 26 ans avec une faible qualification sont invités à se porter candidats auprès des entreprises. Une fois formées au maniement des outils et à la sécurité sur le chantier, ces personnes intègrent les équipes de maçonnerie ou de gros œuvre en fonction de leurs affinités et des besoins. C'est ainsi le moyen, pour eux, d'acquérir une formation et une expérience professionnelle dans les métiers de la restauration du patrimoine.



PAROLE D'EXPERT

Philippe Verrier,

Directeur des services techniques

« La réhabilitation de l'Hôtel de Ville est un chantier emblématique. Tout d'abord parce qu'il concerne la mairie, symbole institutionnel de la ville.

Ensuite, parce que c'est un chantier qui présente plusieurs complexités techniques. Les agents de la Ville sont toujours installés dans l'Hôtel de Ville et les services à la population y sont maintenus. Il est donc nécessaire de prendre toutes les mesures pour que l'accueil des usagers et le travail des agents se déroulent dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. C'est pourquoi, le chantier sera entièrement « étanche ». Les parties concernées seront isolées du reste du bâtiment

« **Les travaux permettront de conserver l'authenticité et la richesse de notre patrimoine.** »

par des parois allant du sol au plafond limitant les dispersions de poussière et de bruit. Autre complexité, le travail par phases. Le chantier a été découpé en phases permettant l'intervention des ouvriers dans des parties non occupées, impliquant un déplacement des agents, des services et de l'accueil des Cachanais au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Sans oublier que le bâtiment date des années 30. Si certains aménagements ont été réalisés dans les années 60, les objectifs fixés pour cette réhabilitation demandent des interventions conséquentes, tant sur la structure que sur les aménagements.

Enfin, parce que certaines parties du bâtiment sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, les interventions de réhabilitation et de restauration doivent suivre le cahier des charges de la DRAC. Cela ajoute un élément de complexité indispensable pour conserver l'authenticité et la richesse de ce patrimoine qui appartient à tous les Cachanais. »

3 questions à Jean-Yves Le Bouillonec

Député-Maire



Labelle

Pourquoi importe-t-il aujourd'hui de réaliser les travaux de l'Hôtel de Ville ?

La rénovation de l'Hôtel de Ville fait partie des grandes priorités du mandat. Classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le bâtiment date de 1935.

Comme tout le monde peut le constater, il a besoin d'une sérieuse réhabilitation, tant de ses façades que des espaces intérieurs.

Ce programme a toujours été considéré comme devant parachever la restructuration du cœur de ville, engagée dans les années 1950. Nous devons conserver les caractéristiques de cette construction exprimant l'épure et l'esprit des années 1930. Mais il nous faut aussi faire évoluer les aménagements.

Ainsi, on rénove et on améliore les façades, les fenêtres, l'éclairage, le parquet, les réseaux. On restructure les espaces des services et les circulations. Bref, on modernise.

C'est sur la base des travaux d'un cabinet d'architectes du patrimoine sélectionné et avec l'accompagnement du service des Monuments Historiques que ce projet a été conçu et va être mis en œuvre.

Quel est le coût d'un tel investissement ?

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le principe de cette rénovation. C'est inscrit depuis plusieurs années dans les budgets municipaux afin de mobiliser les 9,5 millions d'euros nécessaires pour cette grande opération.

Lorsque la Ville réalise des travaux importants, comme dans le cas de l'extension du Théâtre Jacques Carat également, ses services sollicitent un maximum de subventions afin d'alléger le coût financier pour la commune.

Notre Hôtel de Ville est inscrit à l'inventaire des monuments historiques. À ce titre, et pour la préservation de notre patrimoine, la direction régionale du Ministère de la culture (DRAC Ile-de-France) a octroyé environ 900 000 euros de subventions pour les travaux. Le Ministère de l'intérieur, participe, quant à lui, à hauteur de 150 000 euros.

La subvention la plus importante nous est allouée par la Région Ile-de-France, compétente en matière de protection du patrimoine, à hauteur de 1,2 millions d'euros. Nous espérons encore d'autres soutiens. Par ailleurs, la réalisation de ces travaux de réhabilitation est aussi le moyen de rationaliser les dépenses à plus long terme.

L'isolation thermique du bâtiment fait partie des grands objectifs du chantier. Cela devrait permettre d'accroître la performance énergétique du bâtiment, tout en améliorant le confort des agents et des usagers.

« L'Hôtel de Ville est bien la maison commune »

À quoi ressemblera notre Hôtel de Ville ?

Nous créons un nouvel accueil pour le public qui aura son entrée restituée rue Camille Desmoulins, retrouvant ainsi des accès que les aînés cachanais ont connus.

On réaménage le bâtiment dans une démarche de développement durable, pour offrir une meilleure accessibilité au public avec notamment la construction d'une verrière au-dessus du patio, agrandissant ainsi l'espace utile, un nouvel ascenseur, des salles de réunions et de travail transformées, la salle du Conseil rénovée.

L'objectif est d'améliorer les différentes fonctionnalités de l'Hôtel de Ville pour pouvoir mieux répondre aux exigences des usagers, quels que soient leurs besoins. La mairie est bien la maison commune.

L'Hôtel de Ville, gardant son cachet et son histoire, sera moderne, connecté et durable. Ses abords, la place Gambetta et la « ninfe » seront aussi rénovés, selon les prescriptions des Monuments Historiques. Le site internet de la Ville et plusieurs expositions informeront régulièrement les habitants de l'évolution du chantier.



LÉGENDE

Du Guesclin à Cachan ?

Une légende, accréditée par Ulysse Gravigny, auteur des armoiries de Cachan, veut que Bertrand Du Guesclin ait résidé dans notre commune.

Le connétable

Né vers 1320 au château de La Motte-Broons, près de Dinan, Du Guesclin est décédé le 13 juillet 1380. Breton, connétable de France et de Castille, il est issu d'une famille noble. Le seul document attestant la propriété d'un hôtel de Du Guesclin à Cachan est un parchemin déposé aux archives nationales signé du connétable. Ce document, dont voici la transcription partielle, est l'acte de vente par lequel il cède son domaine à Louis d'Anjou.

Son hôtel à Cachan

« À tous ceux qui verront ces lettres, Bertran de Guesclin (1320-1380) conte de Longueville et connétable de France, Salut. Comme naguère notre très cher et redouté seigneur Monsieur le duc de

Berry et d'Auvergne (1340-1416) nous eut donné l'hôtel* qu'il avait lors et que le Roy lui avait donné assit à Cachan près de Paris, avec les jardins, maisons, manoirs, édifice, moulins viviers, garennes, prés, terres labourables, vignes, bois, cens, rentes, revenus, justice, seigneurie (...) appartenant au dit hôtel (...)

« **Le blason de Cachan écartèle les armes de France anciennes et celles de Du Guesclin** »

Nous l'avons tenu paisiblement toujours depuis le dit don et nous avons entendu que notre puissant et très redouté seigneur, Monsieur le duc d'Anjou... en sa jeunesse demeurait

souvent audit hôtel et y avait grande affection (...). Nous avons signé ces lettres de notre propre main et les faits sceller de notre scel (...) Par monsieur le connétable, signé Bertran, donné à Angers, le 8 juillet de l'an de grâce 1377.»

Où se situait ce domaine royal ?

Eustache Deschamps, contemporain de Du Guesclin, qui écrivit après sa mort *La ballade sur le trépas de Du Guesclin*, pour avoir séjourné dans ce domaine au bord de la Bièvre, auprès du jeune roi Charles VI, en 1381, témoigne de l'existence de ce domaine.

Alors, si nous sommes certains que Du Guesclin a bien été propriétaire d'un domaine royal où coulait la Bièvre, sans doute le Fief des Arcs et d'Anjou, rien ne permet d'affirmer qu'il y ait séjourné.

*Hôtel selon Littré : maison du Roi.

Sources : ouvrages d'André Desguine et de Léon Louis Veyssièrè.

Article proposé par les Ateliers du Val de Bièvre

Contact : permanence à la Maison des Associations, 9 rue Amédée Picard, le jeudi de 14h30 à 16h30, Courriel : lesateliersduvaldebievre@laposte.net





Denis Rouvre

Bled runner – Fellag

Fellag revient avec un one man show best of inspiré de ses meilleurs succès : *Djurdjurassique bled*, *un bateau pour l'Australie*, *le Dernier Chameau*, *Tous les Algériens sont des mécaniciens...* Un spectacle explosif, sans tabou et réinventé avec le regard d'aujourd'hui, qui scelle les retrouvailles de deux publics, unis pour rire de tout ce qui fait mal à notre mémoire et à notre présent commun !

Vendredi 15 et samedi 16 avril à 20h30 – Foyer de Cachan, 36 Avenue du Président Wilson (entrée par la rue du Loing).

+ Infos sur www.theatredecachan.fr



SPECTACLE

Un mystérieux voyage

Le théâtre propose *Un mystérieux voyage en forêt*, un spectacle pour enfants imaginé par des enfants, mêlant théâtre, musique, marionnette et cirque.

Créé par *La Fabrique des petites utopies* et imaginé par des enfants, ces 3 contes magiques plongent dans l'imaginaire d'un mystérieux voyage en forêt. En musique accompagné de Zâha et Coffy, ils nous apprennent comment les arbres ont offert des nids aux oiseaux, pourquoi les feuilles tombent et encore d'autres secrets de chenilles. Savoir enfin comment l'homme a inventé les instruments de musique pour se consoler de ne pas avoir décroché la lune.

Autour du spectacle, un projet pédagogique

Nourrir l'imaginaire, susciter la curiosité, l'ouverture d'esprit... Plus qu'un spectacle, ce *mystérieux voyage* s'inscrit dans un véritable projet d'action culturelle mené par le Théâtre en direction du jeune public.

En amont des 13 représentations scolaires (du 5 au 8 avril) et tout public (les 6 et 9 avril), ce spectacle a en effet permis de sensibiliser une centaine d'enfants d'écoles maternelles aux pratiques culturelles. Les enseignants mobilisés ont bénéficié d'une formation pour développer au sein de leur classe des ateliers autour des contes, de la musique, et des autres thèmes

du spectacle (nature, animaux, saisons). Des ateliers pour encourager les enfants à expérimenter une approche de la nature par la découverte du jardinage et la fabrication d'instruments de musique à partir de matériaux recyclables et de graines.

Un travail collectif

Les écoles maternelles Carnot, Coteau, La Plaine, Paul Doumer et Saint Joseph, le service des espaces verts, les bibliothèques et les centres socioculturels de la ville : tous ont été mobilisés autour de ce projet, dans un souci constant de maillage et de collaboration entre les différents acteurs locaux, conformément à la politique culturelle mise en place par la Ville.

Un mystérieux voyage en forêt - Contes chantés

Spectacle pour enfants de 4 à 8 ans (durée 30 min)

Mercredi 6 avril à 15h30 au centre socioculturel La Plaine et samedi 9 avril à 11h à la bibliothèque centrale.

Infos, tarifs et réservation au 01 45 47 72 41 et www.theatredecachan.fr.



Exposition Emma Malig

Des cartes et des globes terrestres. La plasticienne chilienne Emma Malig, poète et géographe, parle de frontières, de territoires et d'exodes humains. À travers des cartes géographiques et des globes terrestres de grande taille, elle souligne son attachement à ses origines tout en revendiquant une appartenance simultanée à plusieurs territoires.

Jusqu'au 23 avril à l'Orangerie.

+ d'info au : 01 49 69 17 90



Démonstration de capoeira au forum des associations.

La capoeira, créatrice d'énergie

Depuis sept ans le club cachanais, Toca E Joga, fait découvrir toutes les facettes de cet art martial brésilien aux grands et aux petits.

Il est un sport où l'on apprend autant l'art martial que le chant et la musique. Emprunte d'histoire, la capoeira est venue de Salvador de Bahia, ville brésilienne. Mais il s'agit bien là d'une véritable discipline sportive. « *La capoeira est un art martial, une lutte, dissimulée dans la danse* », explique Kristell Lagadec, alias Amendoa, trésorière du club cachanais Toca E Joga.

« *C'est l'art de l'esquive : on reconnaît le coup de pied qui arrive en face, on esquive et on répond par un autre coup de pied* ». Le tout dans une sorte de danse, rythmée par la musique des instruments et les chants brésiliens, reposant sur le pas de base, la ginga : « *c'est un mouvement que tout le monde répète* » poursuit la capoeiriste. L'objectif ? Déséquilibrer son partenaire. On ne parle pas ici d'adversaire, car la capoeira se définit d'abord comme un jeu. « *Tout le monde y trouve son compte, petits et grands* » ajoute Kristell Lagadec.

Capoeiristes en herbe dès 4 ans

Depuis 2009, le club Toca E Joga fait découvrir la capoeira à Cachan. D'abord dédiés aux adultes, les cours se sont rapidement ouverts aux plus jeunes, dès 4 ans. Le club compte aujourd'hui une trentaine d'enfants et autant d'adultes. « *Nous avons des jeunes qui ont commencé en 2012 et qui sont toujours là : on commence à faire des petits champions* » se félicite Kristell Lagadec. Pour les petits, les cours sont adaptés. Sous forme de jeux, ils découvrent

des mouvements mais aussi des chants et l'accompagnement musical. « *En apprenant les chansons brésiliennes, les enfants ont forcément des questions alors on leur explique la signification et l'histoire de cet art martial historiquement lié à la traite des Noirs et au Brésil* » poursuit la capoeiriste.

Une grande fête de la capoeira

Chez les adultes, on apprend d'abord le pas de base, l'esquive et les coups de pied basiques. Vient ensuite l'apprentissage des stratégies pour déséquilibrer son partenaire. « *Il n'y a pas besoin d'avoir des atouts physiques, le but du jeu est d'être malin car on joue avec le partenaire, ce n'est pas chorégraphié* » confie Kristell Lagadec. Avec Toca E Joga, débutants et gradés jouent ensemble, guidés par le professeur Souleymane Serifou, alias Açaï, qui a notamment fini 3^e aux championnats du monde de 2013. Plein de dynamisme, le club organise pour la première fois **une fête à Cachan du 3 au 5 juin** pour les passages de graduation avec la venue de maîtres de capoeira. Ouvert à tous, cet événement sera l'occasion de découvrir la discipline et de voir des maîtres. Les cours ont lieu à Chevilly-Larue le lundi soir et à Cachan les mardi, jeudi et vendredi soir au gymnase Victor-Hugo et le dimanche après-midi au gymnase Belle-Image.

+ d'info sur : tocaejoga.free.fr

Foulées cachanaises, êtes-vous prêts ?



Rendez-vous le 10 avril pour la 17^e édition des Foulées cachanaises. Comme chaque année, les coureurs auront le choix entre deux parcours : une boucle de 5 km ou, pour les plus aguerris, le 10 km. Venus de toute la France, les amateurs de la course à pied étaient plus de 400 à prendre le départ l'année dernière.

Les départs seront donnés avenue Cousin de Méricourt à 9h15 pour le 5 km et à 10h pour le 10 km.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 avril en ligne sur www.ville-cachan.fr. Il est également possible de s'inscrire sur place le jour même au plus tard 30 minutes avant le départ. Les finalistes cachanais seront récompensés par des bons d'achat chez les commerçants de la ville, partenaires de l'événement.

+ Inscrivez-vous en ligne jusqu'au 6 avril sur : www.ville-cachan.fr

Aux obsèques de Lucie Aubrac en 2007.



PORTRAIT

Paulette Fouchard-Ayot, la voix de la résistance

Paulette Fouchard-Ayot nous fait l'honneur de sa présence à Cachan dans le cadre de la commémoration du 8 mai 1945. Enfant de la cité-jardins, elle livre un témoignage rare de son engagement dans la résistance.

L'enfance à la cité-jardins

Paulette Fouchard-Ayot est l'aînée d'une fratrie de 7 enfants. Elle reçoit de la part de son père, marqué du traumatisme de la 1^{ère} guerre mondiale, une éducation progressiste dans l'atmosphère fraternelle et solidaire qui règne alors à cité-jardins. En 1922, ses parents ont fait partie des premiers locataires d'un pavillon pourvu de tout le confort moderne de l'époque. Paulette garde des souvenirs très heureux de cette « cité où il fait bon vivre ». Élève assidue, elle fréquentait l'école Paul Bert et rêvait de devenir institutrice. Mais peu après son 11^e anniversaire, son entrée dans le monde du travail, aux Galeries Lafayette à Arcueil, marque la fin des années d'enfance. Avec son seul certificat d'étude, la jeune fille toujours avide d'apprendre et de progresser, se forme sur le tas et devient mécanographe. Elle terminera sa carrière comme contrôleur de gestion.

La résistance

En décembre 1940, lorsque Paulette s'engage, elle a seulement 20 ans et un

bébé d'1 an. Ni étudiante, ni militante d'un parti politique, ni syndicaliste, le hasard lui fait rencontrer deux membres du réseau Plutus (Libération-Nord) alors en formation. Elle s'engage sans hésitation. Elle s'occupe surtout du renseignement et des faux-papiers : cartes d'identité, livrets de famille, cartes d'alimentation, attestation de STO (service de travail obligatoire).

« Toujours transmettre pour ne plus jamais subir »

Par sécurité, elle ne sait pas grand-chose, elle est un maillon de la chaîne. Dans la peur, son bébé sous le bras, elle doit parfois fuir pour tromper la surveillance de l'occupant. Arrêtée plusieurs fois, elle parvient à éviter l'emprisonnement.

Une mémoire vivante

Comme beaucoup d'autres qui ont vécu cette sombre période, Paulette s'est longtemps tue. Ainsi jusqu'en 2012, sa

famille ignorait ses activités de résistante. Mais depuis quelques années, elle s'exprime et contribue avec plaisir au devoir de mémoire dans les classes, auprès des jeunes générations. Mireille Delfau, sa biographe insiste sur la devise qu'elle répète inlassablement : « *Toujours transmettre pour ne plus jamais subir* ». Face à cette femme impressionnante de modestie, les élèves partagent de grands moments d'émotion et d'apprentissage de la vie, et de notre histoire. Pour Paulette, l'espoir est plus fort que tout et elle ne doute pas que cette jeune génération saura devenir, s'il le faut, les résistants de demain.

Mardi 3 mai de 18h à 20h : dédicace de l'ouvrage de Mireille Delfau, *Résistante un jour, Résistante toujours*, L'Harmattan, à la librairie chroniques. (Prix : 29€)

3 et 4 mai : intervention dans les collèges Victor Hugo et Paul Bert

Samedi 7 mai de 16h à 17h30 : rencontre à la bibliothèque centrale

Dimanche 8 mai à 11h : commémoration du 8 mai 1945

Pompes Funèbres
& Marbrerie

A D C

Nouvelle direction - Nouvelles prestations



Alexandra Da Costa
Assistance téléphonique 24 h/24 7j/7

17, avenue Carnot - 94230 Cachan
adc.pfmcachan@hotmail.fr - www.adc-pfm.com
Tél. : 01 41 24 01 23 - Fax : 01 41 24 01 24



ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
fcaweb.fr **01 41 87 08 25**

Mes lunettes sur-mesure



le STUDIO LISSAC

Réalisez votre monture selon votre délire!

LISSAC
l'Opticien
Vos yeux méritent Lissac

Les montures et verres correcteurs constituent des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés revêtus, conformément à la réglementation, du marquage CE sur les produits ou le document d'accompagnement. Janvier 2016. Photo non contractuelle. SIREN 451 253 859 RCS Nanterre.

LISSAC
3, rue Guichard - 94230 CACHAN
01 46 64 92 25

**POUR COMMUNIQUER
dans la Revue de CACHAN**

**Réservez votre
espace publicitaire
dans les
prochaines parutions
du magazine**

Tél. : 01 45 26 08 30

PUBLICITE

PAUL LE CHEVALLIER

PLC

31, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris
Tél. : 01 45 26 08 30 - 01 42 82 97 04
E-mail : plc.regie@wanadoo.fr

Mr. Bricolage
ON PEUT COMPTER SUR LUI

AMÉLIORER DÉCORER JARDINER BRICOLER

en plein cœur du centre ville à Cachan





**PARKING
200 places
GRATUIT 2h**

01 46 65 09 50

**29/31, avenue Louis-Georgon
du lundi au samedi - 9h/19h30**

Groupe socialiste

Nous, nous faisons vivre notre ville !



En Ile-de-France plus qu'ailleurs, il est indispensable d'avoir une stratégie foncière en faveur de la production des logements, y compris sociaux et de projets urbains au service des habitants.

À ce titre, nous avons toujours pris nos responsabilités, notamment dans le processus d'aménagement de la Ville. Chaque projet important d'urbanisme que nous concevons fait l'objet d'information et de concertation et nous nous attachons aux usages et parcours de vie des habitants.

À nos yeux, partager la construction des projets urbains permet de garantir la cohérence des idées dans le temps, d'organiser le vivre ensemble et le rôle de chacun dans l'aménagement de son cadre de vie.

ZAC Desmoulins, quartier gare, rives de Bièvre, Plan Local d'Urbanisme (PLU), réunions publiques, « atelier citoyen », les Cachanais sont depuis longtemps acteurs de leur territoire car la ville est faite par tous et pour tous.

Nous faisons vivre notre ville, la faisons évoluer dans son environnement, tout en étant respectueux de notre histoire commune et de notre patrimoine. Notre volonté est de faire prévaloir l'intérêt général, au risque de déplaire à quelques expressions individualistes et/ou politiciennes.

Les élus socialistes et apparentés

Groupe radical de Gauche

L'accès au droit pour tous



Permettre à chaque citoyen de connaître ses droits et ses devoirs reste un enjeu majeur de notre société où le domaine juridique accompagne les actes de notre vie quotidienne.

La Maison de la Justice et du Droit (MJD) est un service public gratuit ouvert à tous pour être écouté, informé, conseillé et aidé. En effet, toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son niveau de vie ou son lieu de résidence doit pouvoir connaître ses droits pour les faire valoir. Depuis 2011, une Maison de la Justice et du Droit existe à Villejuif. Ses services sont de qualités. N'hésitez pas à les utiliser.

Ainsi avec ou sans rendez-vous, ou par téléphone, vous obtiendrez des informations et des consultations juridiques gratuites et confidentielles.

Les principales missions de la MJD sont :

- Accès au Droit : conseil pour des situations de la vie quotidienne (famille, logement, travail, droit des étrangers, droit des jeunes, surendettement, discriminations, consommation, démarches et formalités...)
- Accueil et aide aux victimes (préjudices corporel, matériel et moral) : orientation et accompagnement
- Résolution amiable des petits conflits
- Activité judiciaire de proximité : protection de la jeunesse et réinsertion sociale.

Les principaux intervenants sont des :

- Professionnels (avocat, notaire, huissier, psychologue, greffier...)
- Associations (droits des femmes et des familles, lutte contre les discriminations, écrivains publics...)

La politique publique de l'accès au droit est un vecteur actif de la cohésion sociale et de la lutte contre l'exclusion. Les élus PRG ne peuvent que plébisciter et promouvoir ce service public car l'accès à la justice est un droit fondamental.

Yasmine Cajon et Hervé Willaime

Groupe PCF Front de Gauche



Restons solidaires

Après Paris, Tunis, Beyrouth ou Bamako, Bruxelles a été la cible d'odieux attentats terroristes qui ont fait une trentaine de victimes et plusieurs dizaines de blessés dans la capitale belge.

Tout d'abord nous exprimons notre peine devant ce monstrueux carnage, et assurons de notre solidarité et de notre soutien les familles des victimes, et le peuple Belge.

Nous condamnons ces attentats comme tous ceux perpétrés, au long de ces dernières années avec le but d'entretenir des situations de violence, de guerre et de déstabilisation.

La récente arrestation d'un des responsables des attentats parisiens de novembre n'est probablement pas étrangère à ce carnage revendiqué par « l'Etat Islamique »

Au-delà de l'effroi et du dégoût qu'engendrent de tels actes nous garderons bien de pratiquer de quelconques amalgames.

Ce drame appelle plus que jamais à une plus grande solidarité et une détermination politique pour non seulement retrouver et arrêter les meurtriers comme les commanditaires, mais aussi à apporter des réponses politiques durables à ce qui nourrit les filières criminelles qui veulent « importer un climat de guerre » en Europe et l'entretiennent partout ailleurs.

La responsabilité de nos gouvernements est de refuser de s'inscrire dans cette logique et de revoir des politiques internationales qui restent cantonnées à des réponses militaires au détriment des solutions politiques.

Arrêter les bras meurtriers ne sera possible qu'en stoppant les donneurs d'ordres et en tarissant leurs soutiens.

Enfin, le feu ne cessera de couvrir si l'on n'assèche pas le terreau d'inégalités et d'injustice sur lequel grandissent les semeurs de haine.

Groupe communiste et apparenté

Groupe environnementaliste



De Tchernobyl à Fukushima, jouer aux dés avec le diable !

11 mars 2011 et 26 avril 1986, 2 dates qui resteront dans l'histoire de l'humanité. De l'absurde certitude des tenants du programme nucléaire, concernant les risques qui étaient pour ces braves gens insignifiants, à la conviction qui ne laisse comme choix que « le nucléaire ou la bougie » il ne reste pas grand-chose de crédible.

Areva du privatif « A » et rêva soit « la fin du rêve » est en faillite. EDF sortie du CAC 40 voit sa solidité financière sévèrement ébranlée.

Notre nation paye rubis sur l'ongle la construction de l'EPR finlandais et plus le temps passe, plus le trou financier augmente. Comme se révèle une photographie argentine dans son bain, la facture environnementale apparaît en milliards d'euros avec une suite impressionnante de zéro ! Il faut dire que ce trou ne tient pas compte des conséquences d'un accident nucléaire, qui selon le président de l'autorité de sûreté nucléaire, est plausible sur notre sol. Il faut se rendre à l'évidence, le nucléaire civil ne tient aucune de ses promesses.

Tout ce qui touche le nucléaire est problématique. Et on ne démonte pas un vieil établissement de stockage comme le « site d'Arcueil » de manière identique à une usine à godasses. Que faire de tous ces déchets ? Les expédier à Bure dans un trou maudit en s'en lavant les mains chez nos indiens bien à nous ? Il est grand temps d'arrêter de jouer aux apprentis sorciers. Jamais deux sans trois dit le proverbe.

A part dans des dictatures, presque tous les régimes démocratiques sont sur le point de se débarrasser de cette option. N'attendons pas le troisième accident grave pour progressivement sortir du Nucléaire.

Joël Fraud groupe environnementaliste social

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville

Monopoly sur Bièvre

L'urbanisation de notre ville semble menée comme une partie de Monopoly : achat de terrains tous azimuts, revente aux promoteurs immobiliers pour assurer des recettes rapides. Est-ce une stratégie gagnante ?

La Ville préempte dans plusieurs sites (RD920, ilot Vatière, av. Carnot, centre-ville), mais n'en achève aucun. Il suffit de comparer nos réalisations au bord de l'ex RN20 à celle des villes voisines ou à remonter l'avenue Carnot pour comprendre.

La mairie de Cachan n'a pas les moyens de financer tous ces achats. Elle les a fait réaliser en grande partie par un syndicat d'action foncière (le SAF94) afin que l'endettement n'apparaisse pas dans les comptes de la ville. Toutefois ce portage est limité à 10 ans et Cachan va devoir supporter le retour dans ses comptes de ces dettes importantes (déjà 4M€ en 2015).

La municipalité entend désormais de vendre en urgence des terrains afin d'assurer des recettes d'investissement. D'autant plus rapidement que les travaux du théâtre nécessitent dès cette année de dégager 3 à 4 M€ et ceux de l'Hôtel de ville 10M€ dans les 4 prochaines années.

L'arrêt des préemptions sur la RD920 et la vente précipitée de terrains en centre-ville, en supprimant sans concertation un parking public et un séchoir patrimoine historique, sont autant de signes inquiétants de la fragilité des finances municipales.

Nous avons déjà alerté sur cette stratégie de fuite en avant.

- Construire des logements et assurer la mixité sociale des quartiers : oui.

- Faire de la spéculation foncière au péril des finances de la ville : non.

Stoppons le Monopoly, prenons le temps du dialogue pour construire une ville durable et adaptée aux besoins des habitants !

Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Marianne Jaouen, Gérard Najman



Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com
Blog : ps-cachan.org
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains - UDI

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan ensemble

- cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com

+ d'info : Si vous souhaitez rencontrer vos élus : retrouvez les jours et horaires des permanences sur www.ville-cachan.fr

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains - UDI

Quelle culture ?

Comme vous le savez certainement, Cachan appartenait à la Communauté d'Agglomération de Val de Bièvre (CAVB). Cette entité a été dissoute le 1er janvier 2016 pour rejoindre le Territoire n°12 dont le nom reste à trouver.

Dans son rapport d'activité 2014 qui vient d'être publié, la CAVB indique que ses effectifs se seraient stabilisés à 598 agents permanents. Il faut noter que 420 d'entre eux, étaient affectés aux activités de musique, de théâtres et de danses ainsi qu'aux équipements comme l'écomusée, voire l'entretien et la surveillance des équipements nautiques.

Elles ont coûté 19,5 M€ à la collectivité sur l'année, pour 2,7 M€ de recettes via les billets d'entrée et les frais d'inscription.

Dans le même temps, cette même collectivité affectait seulement 18 personnes au développement durable et au développement économique avec un budget de 1 M€, alors que les entreprises apportaient une contribution de plus de 38 M€.

Face à ce déséquilibre, nous comprenons facilement pourquoi les Cachanais quittent chaque matin la ville et y reviennent le soir pour se coucher... Dans ces conditions, comment pourrions-nous maintenir des commerces ? Comment pourrions-nous créer une animation qui viendrait éloigner les incivilités et perturber les petits trafics ? Espérons que ces sommes colossales investies auront au moins servi à éduquer tous nos enfants sans exception au respect de la vie, à la considération de l'autre et que nous aurons écarté de nos quartiers, le spectre d'un Molenbeek à la Française.

Enfin, ayons une pensée pour les 31 morts et les 270 blessés des attentats du 22 mars 2016 à Bruxelles (derniers chiffres connus à l'heure où nous rendons cette tribune).

Laissez-nous vos commentaires au : 09 72 13 40 36.

Alfred Spehner - Christelle Prache - Joël Langlais



Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

Mais où va la France ?

La gauche Française s'est fait élire sur des valeurs de gauche, en rassemblant une gauche totalement disparate incluant l'extrême-gauche, dans une sorte de « grand écart irréaliste ».

Elle se retrouve aujourd'hui bien obligée de faire une politique de droite et du centre, pour pouvoir faire avancer une France qu'elle a à l'évidence bloquée par son idéologie obsolète.

Les dernières élections l'ont lourdement sanctionnée.

Elle voulait « faire payer les riches » ? elle a surtout appauvri les pauvres et les classes moyennes, augmenté le chômage, drastiquement, et nivelé par le bas.

Elle a imposé des lois qui font fuir les entreprises, les jeunes, et les cerveaux, dans d'autres pays qui ont su se moderniser.

Elle a découragé l'entreprenariat et l'investissement, appauvri notre culture, abaissé notre système éducatif, et aggravé la dette.

Le Gouvernement tente aujourd'hui une nouvelle loi du travail « à l'allure de droite », pour remonter la pente de la croissance, et y inclut, en catimini, un article qui encourage le communautarisme dans les entreprises ... Impensable !

Et sa Majorité la rejette en bloc, forcément, et envahit la rue ... Que de temps et d'énergie perdus pour notre pays depuis 2012 !

Le Gouvernement de gauche, depuis 2012, n'aura su faire que des mécontents, a mis la France entière dans la rue : toutes les catégories socio-professionnelles, tous les âges, toutes les tendances politiques ... c'est du jamais vu !

L'Histoire aura bien du mal à lui trouver des excuses...

Les Communes de gauche doivent au plus vite en tirer les enseignements nécessaires, en particulier dans leur gestion trop souvent idéologique et aux recettes périmées.

Alain Ospital - Daisy Massé

Hôtel de Ville

Square de la Libération -
01 49 69 69 69
Service de l'Etat civil - Elections -
Cimetière

Maison des services publics

3, rue Camille Desmoulins
Direction des services techniques
0149 69 61 87
Direction du développement urbain
0149 08 55 79
Direction du développement social,
des solidarités et de la santé
0149 69 15 70

Prévention, Médiation, Sécurité

22, rue Guichard - 01 41 98 36 40

Horaires sur www.ville-cachan.fr

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy - 01 45 46 73 00

● Déléguée du Défenseur des droits - Dalila Nemiri

Tout différend entre les particuliers et l'administration. *Lundi de 18h à 20h - Accueil sur rdv, Maison de la Prévention et de la Médiation - 01 41 98 36 40*

● Médiation familiale - Eva Domingues

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation).
Gratuit. *Judis 7 et 21 avril de 9h à 17h - Maison Cousté - 19 rue Cousté - 01 41 98 36 40*

● Conciliateurs de justice

Règlement amiable des différends entre particuliers (hors procédure judiciaire).
Tribunal d'instance de Villejuif, 127/129 rue Jean Jaurès - sur rdv 01 49 58 12 35

● La Maison de Justice et du Droit (MJD) Professionnels du droit et associations spécialisées dans le domaine juridique.

Lundi: 9h/12h30 et 13h30/17h30 - mardi: 9h/12h30, mercredi: 9h-17h30, jeudi: 13h30/19h30. MJD - 65, avenue J. Jaurès Villejuif. Permanence téléphonique: le mardi 13h30/16h30 et vendredi matin 9h/12h30 (informations juridiques) au 01 43 90 25 25

● Permanence gratuite d'un avocat

Le 3^e samedi du mois de 10h à 12h30, sur rdv

Pharmacies de garde

Dimanche 3/04 : pharmacie Lévy (91 av. A. Briand - Cachan)
Dimanche 10/04 : pharmacie Minier (30 av. Carnot - Cachan)
Dimanche 17/04 : pharmacie de la Citadelle (6 rue de la Citadelle - Cachan)

- 01 49 69 69 69 - Hôtel de ville - square de la Libération

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux)... et oriente vers les services ou organismes compétents.

À la Direction du Développement Social: *mardi, mercredi et samedi: 9h à 11h30.*

Pas de permanence les samedis précédents les vacances, quelques permanences pendant les vacances, renseignements au 01 49 69 15 70.

● Point Info Familles

Mardis 5 et 19 avril à partir de 17h - 9 rue Amédée Picard - 01 46 15 04 71 ou christine.monroc@cg94.fr
Informations sur les inscriptions en crèche.

● CICAS

Pour les questions touchant à la retraite complémentaire.

Service information : 0 820 20 01 89. Rdv à la DDS - 3 rue Camille Desmoulins (3^e étage).

● ADIL

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et locataires - 0820 16 94 94
Mardis 12 et 26 avril de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.

● CLLAJ

Le comité local pour le logement autonome des jeunes aide les jeunes à trouver un logement.

Judi: 17h à 19h, 6/12 avenue du Président Wilson 01 45 46 51 39

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer. Contact: 01 45 47 06 35

● AERA

Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence est un lieu d'information pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole. Ouvert du lundi 15h au samedi 13h - 19 rue Cousté - 01 45 46 64 39

Opération chéquier-printemps

Pour la 8^e année consécutive, du 2 au 23 avril, l'Association des commerçants du centre-ville de Cachan organise l'opération chéquier-printemps. Des dizaines d'offres exceptionnelles seront déposées dans votre boîte aux lettres. Si vous n'en n'avez pas reçu, vous pourrez récupérer un chéquier chez les commerçants partenaires de l'opération.

Portail famille

Les réservations de l'accueil de loisirs pour les mercredis de mai et juin se clôturent le 2 avril. Les réservations pour les vacances d'été auront lieu du 23 mai au 11 juin. Pour rappel, la réservation est obligatoire pour fréquenter les accueils de loisirs. Vous pouvez :

- réserver en ligne sur le portail famille via le site internet de la Ville ;
- compléter le formulaire de réservation disponible au service des affaires scolaires et dans les accueils de loisirs.



Gornes

Noces d'or

Le 29 janvier dernier, Josette et Jean-Claude Bonnefon célébraient leurs 50 ans de mariage lors d'une cérémonie en présence de Monsieur le Maire.

Noces de diamant

Le 12 mars dernier, Maria et Alberto Rodrigues, entourés de leurs proches, fêtaient leurs noces de diamant consacrant 60 années de mariage.



de Barnes

Depuis 1979

Agence du Centre



www.agenceducentre-cachan.com
 immocentre.cachan@wanadoo.fr

**Achats
 Ventes
 Locations**

MEMBRE DE RESEAU


A votre service sur notre commune depuis 1979

AGENCE DU CENTRE TRANSACTION
 1 av. Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
 Tél. : 01 46 64 01 38 - Fax : 01 45 47 63 50

AUFFRET MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
 ENLÈVEMENT DE GRAVOIS

Vente aux particuliers




79-83, avenue Paul-Vaillant-Couturier - ARCUEIL
Tél. : 01 45 46 37 70

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Contactez :

SPTP & TP

Terrassement
 V.R.D.
 Assainissement

**52, rue Gabriel Péri
 94230 CACHAN**

Tél : 01 45 47 78 93
Fax : 01 45 47 26 56

E-mail : sptp-tp@wanadoo.fr

**1200 OPTICIENS
 PROFESSIONNELS DE SANTÉ
 S'ENGAGENT**



Une nouvelle vision de la vie



OBJECTIF ZÉRO DÉPENSE*

www.optic2000.com

* Les opticiens Optic 2000, professionnels de santé, s'engagent à vous proposer une offre adaptée à vos besoins et conforme à votre ordonnance en minimisant autant que possible votre budget optique dans le cadre de la réglementation applicable aux « contrats responsables » et des partenariats avec les organismes d'assurance maladie. Offre soumise à conditions et à l'acceptation d'un devis en magasin. Conformément à la réglementation en vigueur, votre opticien vous informera individuellement sur le calcul de vos dépenses optiques et les conditions qui vous sont applicables sur le lieu de la vente. Janvier 2016. SIREN 326 980 018 - RCS Nanterre.

OPTIC 2000

6, avenue Cousin de Méricourt - 94230 CACHAN

01 46 64 28 88



- FENÊTRES PVC / BOIS / ALU
- PORTES D'ENTRÉE
- PORTES BLINDÉES
- PORTES DE GARAGE
- PERGOLAS
- STORES
- VOILETS
- PORTAILS

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

Alain Peuchot SARL

VOTRE PROJET AU COEUR DE NOTRE PASSION



ANNIVERSAIRE
 30 ans



01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand • RN 20 • 94230 CACHAN
 E-mail : alain.peuchot94@orange.fr • Site : www.replacement-fenetres-cachan.fr

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.



CRÉDIT MUTUEL CACHAN
 1, RUE MARX DORMOY - 94230 CACHAN
 TEL. : 0 820 00 12 09* - COURRIEL : 0874@CREDITMUTUEL.FR

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste, appartient à ses 7,5 millions de clients-sociétaires.

© 2012 C. T. Cachan



OUVERT 7J/7
ACTIVITES À VOLONTÉ
SEULEMENT 29,90€/MOIS*

CET ÉTÉ SERA LE VÔTRE !

COURS COLLECTIFS AVEC
PROFS DIPLOMÉS D'ÉTAT

MUSCULATION

ENTIEREMENT ÉQUIPÉ



PROGRAMMES
PERSONNALISÉS



13/15 RUE COUSTE 94230 CACHAN - 09 84 29 51 50

CENTRE VILLE PARKING HENOUILLE

*PRIX POUR UN ABONNEMENT ANNUEL HORS FRAIS D'INSCRIPTION



WWW.MAGICFORMCACHAN.FR